



la Convention  
de la Baie James  
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions  
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ  
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ  
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ

**COMPTE-RENDU**

**321<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN**

**(Adopté)**

---

**DATE :** Le 3 septembre 2014

**ENDROIT :** Bureau du COMEX  
201, avenue du Président-Kennedy, bureau PK-2840  
Montréal (Québec) H2X 3Y7

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** André Boisclair, président, Québec  
Daniel Berrouard, Québec  
Robert Joly, Québec  
Brian Craik, GNC  
Philip Awashish, GNC

Secrétaire exécutive : Mélanie Chabot

---

**1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

**2) Adoption du compte-rendu de la 320<sup>e</sup> réunion**

Le compte-rendu de la 320<sup>e</sup> réunion est adopté tel que proposé.

**Action : Classer le compte-rendu de la 320<sup>e</sup> réunion**

**3) Suivi de la correspondance (voir l'annexe A)**

Deux correspondances ont été reçues depuis l'envoi de l'avis de convocation : un complément d'information au programme de suivi environnemental d'Éléonore et le certificat d'autorisation du projet de mine Principale. Elles ont été ajoutées au suivi de la correspondance présenté en pièce jointe.

**Action : Reporter l'item « complément d'information au programme de suivi environnemental d'Éléonore » à l'ordre du jour de la prochaine réunion**

**4) Réunion sur les OER**

ATTENDU QUE la réunion portant sur les OER et ayant pour participants les chargés de projets en milieu nordique du gouvernement du Québec, les analystes du gouvernement de la Nation crie et deux représentantes du Service des avis et des expertises de la Direction du suivi de l'état de l'environnement aura lieu d'ici la prochaine réunion du COMEX;

EN CONSÉQUENCE, il est convenu de prendre, à la prochaine réunion, une décision relativement au plan d'action du projet minier Bachelor pour atteindre ses OER.

**5) Projet minier de Métaux BlackRock**

- a. Suivi des conditions 3, 4, 10, 16, 29
  - *pour discussion*

ATTENDU QUE l'analyse québécoise n'est pas complétée;

EN CONSÉQUENCE, il est convenu de reporter cet item à la prochaine réunion.

**Action : Reporter cet item à l'ordre du jour de la prochaine réunion**

## 6) **Projet diamantifère Renard**

### a. Programme de compensation de l'habitat du poisson

ATTENDU QUE le COMEX avait envoyé le 2 mai 2014, à l'Administrateur provincial, deux questions concernant le programme de compensation de l'habitat du poisson présenté par Stornoway;

ATTENDU QUE ces questions demandaient au promoteur de valider si un des sites sélectionnés dans le secteur de l'ancienne mine Sullivan est contaminé aux hydrocarbures et de préciser ses intentions relativement à l'aménagement de ce site;

ATTENDU QUE la réponse du promoteur a été reçue par le COMEX le 30 juillet 2014;

ATTENDU QUE, suite à la réception de cette réponse, des spécialistes de Pêches et Océans Canada (MPO) et deux experts fauniques du gouvernement du Québec ont été consultés;

ATTENDU QUE, selon MPO, la frayère à doré jaune située à proximité de l'assise de l'ancien pont dans le secteur de la mine Icon-Sullivan présente une contamination à divers métaux, dont une forte contamination au cuivre.

ATTENDU QUE les experts fauniques indiquent que le cuivre est très nocif pour les jeunes stades de vie chez le poisson et que la contamination pourrait nuire à la productivité de l'aménagement.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX sont d'avis qu'il ne serait pas approprié d'autoriser, sur un site fortement contaminé par des métaux, l'agrandissement d'une frayère existante. Ils décident donc :

*#20140903-01 : de recommander à l'Administrateur d'exclure cette frayère de l'autorisation du programme de compensation de l'habitat du poisson et de suggérer au promoteur de compenser les pertes ainsi encourues en augmentant la superficie des deux autres sites proposés.*

*#20140903-02 : de recommander à l'Administrateur d'autoriser le reste du programme de compensation aux conditions suivantes :*

**Condition 1 :** *Le promoteur devra soumettre, pour approbation, toute modification au programme de compensation de l'habitat du poisson, incluant l'abandon de certains aménagements ou l'ajout d'aménagement compensatoire additionnel.*

**Condition 2 :** *Le promoteur devra présenter pour approbation, tout aménagement connexe nécessaire à la réalisation du programme de compensation de l'habitat du poisson et du suivi des aménagements compensatoires, incluant sans s'y*

*limiter, l'ouverture et l'exploitation de routes et de bancs d'emprunt, de même que le prélèvement de gravier en milieu hydrique.*

***Condition 3 :** Le promoteur devra vérifier l'intégrité physique des frayères aménagées et valider leur utilisation en vérifiant la présence d'œufs, de nids ou d'alevins la première, la troisième et la cinquième année après la construction.*

***Condition 4 :** Le promoteur devra transmettre pour information et sous forme de rapport les résultats du suivi, au plus tard le 15 mars suivant chaque évaluation.*

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur**

ATTENDU QUE les membres du COMEX se préoccupent de la contamination du site de l'ancienne mine Icon-Sullivan et qu'ils souhaiteraient que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) se penche sur la question;

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

*#20140903-03 : de mentionner à l'Administrateur que le site de l'ancienne mine Icon\_Sullivan devrait faire l'objet d'une attention particulière de la part du MERN.*

ATTENDU QUE, afin de comprendre les impacts cumulatifs et le contexte global des projets à l'étude, les membres considèrent qu'un état des connaissances de tous les sites miniers orphelins de la Baie-James leur serait très utile;

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

*#2014-0903-04 : de mener auprès du MERN les vérifications nécessaires afin de s'informer de l'état des données existantes concernant les sites orphelins situés sur le territoire de la Baie-James.*

**Action : Effectuer les vérifications avec les MERN**

b. Demande de modification du CA :

Une demande de modification concernant l'optimisation environnementale et économique du projet Renard a été reçue par le COMEX le 6 août. Cette demande inclut plusieurs éléments dont certains seront traités aujourd'hui et d'autres au cours de réunions ultérieures.

- remise du programme de suivi environnemental et social

ATTENDU QUE le promoteur indique qu'il demande un report afin de consulter le Comité Environnemental;

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

*#20140903-05 : de recommander à l'Administrateur d'autoriser le report de la remise du programme de suivi environnemental et social au 31 octobre 2014.*

- localisation de l'écocentre :

Les membres du COMEX conviennent de reporter cet item à la prochaine réunion.

- agrandissement du banc d'emprunt préalablement autorisé au CA et ajout d'un nouveau banc d'emprunt :

Les membres du COMEX conviennent de reporter cet item à la prochaine réunion

- construction d'un camp temporaire pour les travailleurs

ATTENDU QUE les éléments suivants inclus dans la demande de modification de certificat d'autorisation sont prioritaires puisqu'elles sont nécessaires pour que le promoteur puisse poursuivre ces travaux :

- l'augmentation de la capacité du complexe résidentiel afin d'accueillir environ 800 travailleurs, incluant la modification du système d'approvisionnement en eau potable à partir du lac Lagopède;
- l'utilisation d'un système de type bioréacteur à membrane pour le traitement des eaux usées domestiques;
- la mise en place d'un campement temporaire pouvant accueillir environ 80 travailleurs, incluant l'alimentation en eau potable à partir d'un puits artésien et le traitement des eaux usées au moyen d'une installation septique;

ATTENDU QUE des vérifications ont été effectuées auprès des Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi et du Nord-du-Québec (du MDDELCC) et que l'analyse de ces modifications a démontré que les impacts environnementaux et sociaux anticipés sont acceptables;

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

*#20140903-06 : de recommander à l'Administrateur d'autoriser l'agrandissement du complexe résidentiel, incluant des modifications à la prise d'eau potable et au traitement des eaux usées domestiques à condition que le promoteur consulte le conseil de bande et les maîtres de trappe concernés lors du démantèlement du camp temporaire afin de vérifier s'ils sont intéressés à récupérer certains éléments.*

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur**

ATTENDU QUE, dans le cadre de la demande de modification, la modélisation des émissions atmosphériques et le bilan des émissions de GES sont manquants et qu'ils devront être déposés le plus rapidement possible afin de permettre au COMEX de poursuivre son analyse sur la demande de modification concernant l'utilisation de génératrices fonctionnant au gaz naturel liquéfié.

ATTENDU QUE, selon la condition 2.21 du certificat d'autorisation global délivré le 4 décembre 2012, il doit faire approuver, le concept d'aménagement final du parc à résidus et les taux calculés en comparaison des exigences de la Directive 019 en matière de débit de percolation pour valider l'affirmation que le matériau en place assure la protection des eaux souterraines.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

*#20140903-07 : de rappeler à l'administrateur l'importance stratégique de ces questions.*

#### **7) Projet minier Bachelor**

- a. Intervention et plan d'action pour atteindre les OER

Les membres du COMEX conviennent de reporter cet item à la prochaine réunion.

- b. Réponse à la question sur le plan de restauration

ATTENDU QUE le promoteur indique que son plan de restauration est final, mais qu'il poursuit son exploration;

ATTENDU QUE les questions et commentaires de la partie crie ont été pris en compte dans un document de questions et commentaires consolidé;

EN CONSÉQUENCE, les membres se déclarent satisfaits du document. Ils décident de :

*#20140903-08 : de transmettre à l'Administrateur le document de questions et commentaires.*

#### **Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur**

#### **8) Mine Langlois à la Baie-James par Nyrstar**

- a. Transmission du rapport final du suivi environnemental de l'eau de surface et des sédiments pour l'hiver 2014

Les membres du COMEX conviennent de reporter cet item à la prochaine réunion.

**9) Processus de consultation du COMEX**

ATTENDU QUE le document « Processus d'information et de consultations publiques » du COMEX a été révisé pour la dernière fois en 2004.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX conviennent de poursuivre la discussion à la prochaine réunion.

**10) Site Internet du COMEX**

Les membres du COMEX conviennent de poursuivre la discussion à la prochaine réunion.

**11) Varia**

a. Routes forestières

ATTENDU QUE le président du COMEX a reçu une lettre du Conseil de l'industrie forestière du Québec lui demandant de le rencontrer;

ATTENDU QUE l'analyse des projets de routes forestières a été suspendue par l'Administrateur.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX conviennent de faire savoir à l'CIFQ que le COMEX est toujours en attente d'instructions de l'Administrateur.

**Action : Envoyer une lettre à l'association forestière**

**12) Date et lieu de la prochaine rencontre**

Les membres du COMEX conviennent de tenir leur prochaine rencontre le 1<sup>er</sup> octobre 2014 à 9h au bureau du COMEX de Montréal.

**Annexe A**  
**Suivi de la correspondance du 5 août au 25 août 2014**

| PROJET  | DE                                | À   | DOCUMENT  | DATE                                     | COMMENTAIRES | ACTION                                    |
|---|-----------------------------------|---|---|--|--------------|---|
| Projet minier<br>Éléonore à la<br>Baie-James par<br>Les Mines<br>Opinaca ltée<br>3214-14-042          | Lynda Roy<br>Admin.<br>provincial | André<br>Boisclair<br>COMEX                 | <b>Accusé réception</b> de la<br>recommandation d'autorisation du<br>programme de suivi<br>environnemental global       | Réception :<br>5 août 2014               | -            | -   |
|   | Lynda Roy<br>Admin.<br>provincial | André<br>Boisclair<br>COMEX                 | <b>Accusé réception</b> de la lettre du<br>COMEX portant sur la stratégie<br>d'approvisionnement en eau de<br>démarrage | Réception :<br>5 août 2014               | -            | -   |
|   | Mireille Paul<br>MDDELCC          | André<br>Boisclair<br>COMEX                 | <b>Transmission d'un complément<br/>d'information</b> au programme de<br>suivi environnemental                          | Réception :<br>26 août 2014              | -            | Pour recommandation                       |
| Projet minier de<br>Métaux<br>BlackRock<br>3214-14-050  | Lynda Roy<br>Admin.<br>provincial | André<br>Boisclair<br>COMEX                 | <b>Accusé réception</b> des questions et<br>commentaires sur les réponses aux<br>conditions 6, 8 et 9 du CA             | Réception :<br>5 août 2014               | -            | -   |
|   | Mireille Paul<br>MDDELCC          | Jacqueline<br>Leroux<br>BlackRock           | <b>Transmission des QC</b> sur les<br>réponses aux conditions 6, 8 et 9   | Réception :<br>(en c. c.)<br>8 août 2014 | -            | <i>En attente des réponses</i>            |
| Projet de<br>restauration de<br>la mine<br>Principale à<br>Chibougamau,<br>par le MERN<br>3214-14-058 | Mireille Paul<br>MDDELCC          | André<br>Boisclair<br>COMEX                 | <b>Transmission d'une étude<br/>d'impact</b>  | Réception :<br>13 août 2014              | -            | Pour recommandation<br>(Voir réunion 320) |
|   | André<br>Boisclair<br>COMEX       | Gilbert<br>Charland<br>Admin.<br>provincial | <b>Recommandation d'autorisation</b>  | Envoi :<br>13 août 2014                  | -            | -   |



| PROJET   | DE                                | À   | DOCUMENT   | DATE                        | COMMENTAIRES | ACTION                                |
|--|-----------------------------------|---|--|-----------------------------|--------------|---------------------------------------|
|  | Lynda Roy<br>Admin.<br>provincial | André<br>Boisclair<br>COMEX                 | <b>Accusé réception</b> de la<br>recommandation  | Réception :<br>15 août 2014 | -            | -                                     |
|  | Mireille Paul<br>MDDELCC          | Sophie<br>Trudel<br>MERN                    | <b>Certificat d'autorisation</b>   | Réception :<br>(en c. c.)   | -            | -                                     |
| Projet de<br>prolongement<br>de la route 167<br>Nord                       | André<br>Boisclair<br>COMEX       | Gilbert<br>Charland<br>Admin.<br>provincial | <b>Commentaires du COMEX</b> sur<br>les réponses aux questions portant<br>sur les suivis environnementaux  | Envoi :<br>13 août 2014     | -            | -                                     |
|  | Lynda Roy<br>Admin.<br>provincial | André<br>Boisclair<br>COMEX                 | <b>Accusé réception</b> des<br>commentaires  | Réception :<br>15 août 2014 | -            | -                                     |
| Projet minier<br>Troilus par<br>FQM (Akubra)<br>inc.<br>3214-14-25         | André<br>Boisclair<br>COMEX       | Gilbert<br>Charland<br>Admin.<br>provincial | <b>Commentaires du COMEX</b> sur<br>le rapport annuel de surveillance<br>et d'inspection environnementale<br>post-fermeture                                    | Envoi :<br>13 août 2014     | -            | -                                     |
|  | Lynda Roy<br>Admin.<br>provincial | André<br>Boisclair<br>COMEX                 | <b>Accusé réception</b> des<br>commentaires  | Réception :<br>15 août 2014 | -            | -                                     |
| Projet minier<br>Bachelor par<br>Ressources<br>Métanor inc.<br>3214-14-027 | André<br>Boisclair<br>COMEX       | Gilbert<br>Charland<br>Admin.<br>provincial | <b>Recommandation d'autorisation<br/>du report</b> de la date de remise du<br>rapport sur les tests de validation<br>du système de destruction des<br>cyanures | Envoi :<br>13 août 2014     | -            | <i>Mettre la planification à jour</i> |
|  | Lynda Roy<br>Admin.<br>provincial | André<br>Boisclair<br>COMEX                 | <b>Accusé réception</b> de la<br>recommandation  | Réception :<br>15 août 2014 | -            | -                                     |

| PROJET   | DE                                | À  | DOCUMENT  | DATE                                     | COMMENTAIRES | ACTION |
|--|-----------------------------------|--|---|--|--------------|--------|
|  | Mireille Paul<br>MDDELCC          | Pascal<br>Hamelin<br>Ressources<br>Métanor<br>inc. | <b>Acceptation</b> de la demande de<br>report d'échéance  | Réception :<br>(en c.c.)<br>20 août 2014 | -            | -      |
| Projet<br>Whabouchi par<br>Nemaska<br>Lithium inc.<br>3214-14052 | André<br>Boisclair<br>COMEX       | Gilbert<br>Charland<br>Admin.<br>provincial        | <b>Commentaires</b> sur la mise à jour<br>de l'étude d'impact sonore et<br>information sur les <b>consultations<br/>publiques</b> | Envoi :<br>13 août 2014                  | -            | -      |
|  | Lynda Roy<br>Admin.<br>provincial | André<br>Boisclair<br>COMEX                        | <b>Accusé réception</b> des<br>commentaires du COMEX  | Réception :<br>15 août 2014              | -            | -      |
| Eastmain-1-A et<br>dérivation<br>Rupert par<br>Hydro-Québec      | André<br>Boisclair<br>COMEX       | Gilbert<br>Charland<br>Admin.<br>provincial        | <b>Accusé réception</b> des deux suivis   | Envoi :<br>13 août 2014                  | -            | -      |
|  | Lynda Roy<br>Admin.<br>provincial | André<br>Boisclair<br>COMEX                        | <b>Accusé réception</b> de la<br>correspondance du COMEX  | Réception :<br>15 août 2014              | -            | -      |
|  | Mireille Paul<br>MDDELCC          | Philippe<br>Mora<br>SEBJ                           | <b>Transmission au promoteur :</b><br>pas de commentaires   | Réception :<br>(en c.c.)<br>18 août 2014 | -            | -      |